

# **LIVRET DU FONCTIONNAIRE STAGIAIRE**

Discipline : ANGLAIS

# SOMMAIRE

❑ La mission du professeur en collège et en lycée	pages 3-7
❑ Le référentiel des compétences professionnelles	page 8
❑ Les textes officiels pour le collège et le lycée	pages 8-10
❑ Conseils pour réussir sa rentrée dans l'établissement	page 11
❑ La 1 <sup>ère</sup> séance	page 12
❑ Le cahier de textes numérique	page 13
❑ Conseils pour la gestion de classe	page 13
❑ La préparation de cours	page 15
❑ Sites à consulter	page 16
❑ CECRL	pages 17-18

# La mission du professeur en collège et en lycée

Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale N° 22 du 29 mai 1997

## MISSION DU PROFESSEUR EXERÇANT EN COLLÈGE, EN LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE OU EN LYCÉE PROFESSIONNEL ET COMPÉTENCES ATTENDUES EN FIN DE FORMATION INITIALE

### AVANT-PROPOS

Ce document précise, après un rappel de la mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel, quelles sont les compétences professionnelles générales que la formation initiale doit s'attacher à construire, quels que soient sa discipline et son établissement d'exercice.

Il s'agit ainsi de proposer des références communes aux différents partenaires du dispositif de formation initiale: les instances ministérielles et académiques, les universités, les instituts universitaires de formation des maîtres, les corps d'inspection, les établissements scolaires et les futurs professeurs.

Pour autant, l'ensemble des compétences mentionnées ne saurait d'aucune façon s'interpréter comme constituant un référentiel d'évaluation des professeurs stagiaires.

Les compétences citées ne sont pas exclusives de compétences plus spécifiques. Par ailleurs, elles ne peuvent être totalement acquises en fin de formation initiale et seront progressivement maîtrisées grâce à la pratique de l'enseignement et à la formation continue.

Enfin, le présent document ne peut prétendre à un caractère définitif : il devra être régulièrement actualisé, en fonction des évolutions du service public d'éducation et de la réflexion permanente que mènent les partenaires de la formation sur les objectifs et l'organisation de celle-ci.

### INTRODUCTION

Le professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel participe au service public d'éducation qui s'attache à transmettre les valeurs de la République, notamment l'idéal laïque qui exclut toute discrimination de sexe, de culture ou de religion. Le professeur, fonctionnaire de l'Etat, relève du statut général de la fonction publique et du statut particulier de son corps d'appartenance qui définissent ses droits et obligations. Le professeur exerce son métier dans des établissements secondaires aux caractéristiques variables selon le public accueilli, l'implantation, la taille et les formations offertes. Sa mission est tout à la fois d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Il leur fait acquérir les connaissances et savoir-faire, selon les niveaux fixés par les programmes et référentiels de diplômes et concourt au développement de leurs aptitudes et capacités. Il les aide à développer leur esprit critique, à construire leur autonomie et à élaborer un projet personnel. Il se préoccupe également de faire comprendre aux élèves le sens et la portée des valeurs qui sont à la base de nos institutions, et de les préparer au plein exercice de la citoyenneté.

Dans le cadre des orientations et des programmes définis par le ministre chargé de l'éducation nationale, des orientations académiques et des objectifs du projet d'établissement, le professeur dispose d'une autonomie dans ses choix pédagogiques

Cette autonomie s'exerce dans le respect des principes suivants :

- les élèves sont au centre de la réflexion et de l'action du professeur, qui les considère comme des personnes capables d'apprendre et de progresser et qui les conduit à devenir les acteurs de leur propre formation ;
- le professeur agit avec équité envers les élèves ; il les connaît et les accepte dans le respect de leur diversité ; il est attentif à leurs difficultés ;
- au sein de la communauté éducative, le professeur exerce son métier en liaison avec d'autres, dans le cadre d'équipes variées ;
- le professeur a conscience qu'il exerce un métier complexe, diversifié et en constante évolution. Il sait qu'il lui revient de poursuivre sa propre formation tout au long de sa carrière. Il s'attache

pour cela à actualiser ses connaissances et à mener une réflexion permanente sur ses pratiques professionnelles.

La mission du professeur et la responsabilité qu'elle implique se situent dans le triple cadre du système éducatif, des classes qui lui sont confiées et de son établissement d'exercice.

## **I. EXERCER SA RESPONSABILITÉ AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF**

En fin de formation initiale le professeur connaît ses droits et obligations. Il est capable de :

Situer son action dans le cadre de la mission que la loi confère au service public d'éducation Le service public d'éducation est « conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances » (article 1<sup>er</sup> de la loi d'orientation du 10 juillet 1989, RLR 501-0). Cela nécessite que le professeur sache, pour des élèves très divers, donner sens aux apprentissages qu'il propose. Il permet ainsi l'acquisition de savoirs et de compétences et contribue également à former de futurs adultes à même d'assumer les responsabilités inhérentes à toute vie personnelle, sociale et professionnelle et capables « d'adaptation, de créativité et de solidarité » (rapport annexé à la loi du 10 juillet 1989).

4

### **Contribuer au fonctionnement et à l'évolution du système éducatif**

Le professeur doit être à même de mesurer les enjeux sociaux de l'éducation et de son action au sein du système. Il doit également connaître les textes essentiels concernant l'organisation du service public de l'éducation, ses évolutions et son fonctionnement. Il pourra ainsi se comporter en acteur du système éducatif et favoriser son adaptation en participant à la conception et la mise en œuvre d'innovations, de nouveaux dispositifs, de nouveaux programmes et diplômes.

Conscient des enjeux que représente, pour ses élèves, la continuité de l'action éducative, il participe aux actions conduites pour faciliter les transitions entre les différents cycles d'enseignement. Capable d'aider ses élèves à atteindre les objectifs du cycle dans lequel ils sont scolarisés, il doit aussi participer à la délivrance des diplômes de l'éducation nationale. Il est également formé à collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

## **II. EXERCER SA RESPONSABILITÉ DANS LA CLASSE**

En fin de formation initiale, le professeur doit, pour être capable d'enseigner, conformément à son statut, une ou plusieurs disciplines ou spécialités :

### **Connaître sa discipline**

Si, en fin de formation initiale, il ne peut être en mesure de mobiliser toute l'étendue des connaissances de sa (ou ses) discipline(s) d'enseignement, il doit en maîtriser les notions fondamentales et pouvoir en mettre en œuvre les démarches spécifiques.

Ceci implique qu'il sache situer l'état actuel de sa discipline, à travers son histoire, ses enjeux épistémologiques, ses problèmes didactiques et les débats qui la traversent. Il a réfléchi à la fonction sociale et professionnelle de sa discipline, à sa dimension culturelle et à la manière dont elle contribue à la formation des jeunes. La culture qu'il a acquise, disciplinaire et générale, lui permet de situer son domaine d'enseignement par rapport aux autres champs de la connaissance.

Il sait choisir et organiser les connaissances essentielles et les concepts fondamentaux nécessaires à la structuration du savoir mais aussi choisir et mettre en œuvre les démarches pédagogiques liées à ces connaissances, en fonction des élèves qu'il a en charge.

Conscient du caractère global et de la cohérence que doit avoir la formation de l'élève, il a une connaissance précise des différents niveaux auxquels sa discipline est enseignée et de leur articulation. Il a repéré des convergences et des complémentarités avec d'autres disciplines ainsi que des différences de langage et de démarche. Il a le souci d'établir des collaborations avec ses collègues de la même discipline et d'autres disciplines ainsi qu'avec le professeur documentaliste. Il évite ainsi que ne se développe chez les élèves le sentiment d'un éclatement des savoirs et d'une juxtaposition des méthodes.

Quelle que soit la discipline qu'il enseigne, il a une responsabilité dans l'acquisition de la maîtrise orale et écrite de la langue française et dans le développement des capacités d'expression et de communication des élèves.

Enfin, conscient de la nécessité de poursuivre sa propre formation tout au long de sa carrière pour compléter et actualiser ses connaissances, améliorer ses démarches et développer ses compétences, il est informé des différents supports de ressources documentaires, des modalités pour y accéder ainsi que des ressources de formation auxquelles il peut faire appel.

### **Savoir construire des situations d'enseignement et d'apprentissage**

En fin de formation initiale, le professeur est capable de concevoir, préparer, mettre en œuvre et évaluer des séquences d'enseignement qui s'inscrivent de manière cohérente dans un projet pédagogique annuel ou pluriannuel.

L'élaboration de ce projet implique qu'il sache, dans le cadre des programmes et à partir des acquis et des besoins de ses élèves, fixer les objectifs à atteindre et déterminer les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des méthodes ainsi que des savoirs et savoir-faire prescrits. Elle suppose également qu'il s'informe des choix arrêtés par les autres professeurs de la classe et de sa discipline et en tienne compte.

Pour chaque séquence, il définit, dans le cadre de sa progression, le (ou les) objectif(s) à atteindre, sélectionne les contenus d'enseignement, prévoit des démarches et situations variées favorables à l'apprentissage, adaptées aux objectifs qu'il s'est fixés et à la diversité de ses élèves.

Il prévoit la succession des différents moments d'une séquence et en particulier l'alternance des temps de recherche, de tri et de synthèse d'informations en utilisant, de manière appropriée, les différents supports, outils et techniques qu'il a choisis.

Il est préparé à tirer parti des possibilités offertes par les technologies d'information et de communication. Il sait prévoir l'utilisation du centre de documentation et d'information, se servir des équipements nécessaires à l'enseignement de sa discipline ainsi que des salles spécialisées.

Il sait, en un langage clair et précis, présenter aux élèves l'objectif et les contenus d'une séquence, les modalités du travail attendu d'eux et la manière dont les résultats seront évalués. Il sait également être à l'écoute et répondre aux besoins de chacun.

Il conçoit et met en œuvre les modalités d'évaluation adaptées aux objectifs de la séquence. Il est attentif aux effets de l'évaluation sur les élèves et utilise outils et méthodes leur permettant d'identifier tout autant leurs acquis que les savoirs et savoir-faire mal maîtrisés.

Il sait l'importance à accorder à l'évaluation d'une séquence d'enseignement dans le souci d'accroître la pertinence et l'efficacité de sa pratique. Il s'attache à analyser les obstacles rencontrés dans le déroulement de la séquence ainsi que les écarts éventuels entre les résultats attendus et obtenus. Il en tient compte pour préparer la suite et modifier éventuellement le projet initial et le calendrier prévus.

Conscient de l'importance, pour les élèves, d'une cohérence éducative résultant de pratiques convergentes au sein de l'équipe enseignante, il confronte ses pratiques à celles de ses collègues dans le cadre de concertations, notamment lors des conseils d'enseignement, et avec l'aide de l'équipe de direction et des corps d'inspection.

Dans les voies de formation qui incluent des stages ou des périodes de formation en entreprise, il sait analyser les référentiels des diplômes, veiller à l'articulation de la formation donnée dans l'établissement et en milieu professionnel, participer à la mise en place, au suivi et à l'évaluation en relation avec les autres partenaires de la formation.

### **Savoir conduire la classe**

Les compétences acquises par le professeur en fin de formation initiale doivent lui permettre, dans des contextes variés, de conduire la classe en liaison avec l'équipe pédagogique.

Le professeur a la responsabilité de créer dans la classe les conditions favorables à la réussite de tous. Maître d'œuvre de l'organisation et du suivi de l'apprentissage des élèves qui lui sont confiés, il s'attache en permanence à leur en faire comprendre le sens et la finalité.

Dynamisme, force de conviction, rigueur et capacité à décider sont nécessaires pour que le professeur assume pleinement sa fonction : communiquer l'envie d'apprendre, favoriser la participation active des élèves, obtenir leur adhésion aux règles collectives, être garant du bon ordre et d'un climat propice à un travail efficace. Il est attentif aux tensions qui peuvent apparaître. Il exerce son autorité avec équité.

Il sait susciter et prendre en compte les observations et les initiatives des élèves sans perdre de vue les objectifs de travail. Il favorise les situations interactives et sait mettre en place des formes collectives de travail et d'apprentissage. Il s'attache à donner aux élèves le sens de leur responsabilité, à respecter et à tirer parti de leur diversité, à valoriser leur créativité et leurs talents, à développer leur autonomie dans le travail et leur capacité à conduire un travail personnel dans la classe ou en dehors de la classe. Il fait preuve d'ouverture, il peut modifier la démarche choisie initialement. Il est préparé à s'adapter à des situations inattendues sur le plan didactique, pédagogique ou éducatif.

Il est capable d'identifier et d'analyser les difficultés d'apprentissage des élèves, de tirer le meilleur parti de leurs réussites, et de leur apporter conseils et soutien personnalisés avec le souci de les rendre acteurs de leur progression. Il veille à la gestion du temps en fonction des activités prévues, des interventions et difficultés des élèves ainsi que des incidents éventuels de la classe.

Il sait utiliser l'espace et le geste et placer sa voix. Il sait choisir le registre de langue approprié ; ses modalités d'intervention et de communication sont ajustées en fonction des activités proposées et de la réceptivité des élèves.

Il a conscience que ses attitudes, son comportement constituent un exemple et une référence pour l'élève et qu'il doit en tenir compte dans sa manière de se comporter en classe.

### **III. EXERCER SA RESPONSABILITÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT**

Le professeur exerce le plus souvent dans un établissement public local d'enseignement, ou bien dans un établissement privé sous contrat d'association. Il est placé sous l'autorité du chef d'établissement.

Le professeur a le souci de prendre en compte les caractéristiques de son établissement et des publics d'élèves qu'il accueille, ses structures, ses ressources et ses contraintes, ses règles de fonctionnement. Il est sensibilisé à la portée et aux limites des indicateurs de fonctionnement et d'évaluation des établissements.

Il est partie prenante du projet d'établissement qu'il contribue à élaborer et qu'il met en œuvre, tel qu'il a été arrêté par le conseil d'administration, avec l'ensemble des personnels et des membres de la communauté éducative.

Un professeur n'est pas seul ; au sein de la communauté scolaire, il est membre d'une ou plusieurs équipes pédagogiques et éducatives. Il est préparé à travailler en équipe et à conduire avec d'autres des actions et des projets. Il a le souci de confronter ses démarches, dans une perspective d'harmonisation et de cohérence, avec celles de ses collègues. Il peut solliciter leur aide, ainsi que le conseil et l'appui des équipes de direction et des corps d'inspection.

Il sait quel rôle jouent dans l'établissement tous ceux qui, quel que soit leur emploi, participent à son fonctionnement.

Il connaît les différentes instances de concertation et de décision, il est conscient des responsabilités qu'il y exerce ou peut être appelé à y exercer. Il sait qu'il a à participer à l'élaboration de la politique de l'établissement.

Le professeur est attentif à la dimension éducative du projet d'établissement, notamment à l'éducation à la citoyenneté, et ce d'autant plus que l'établissement est parfois le seul lieu où l'élève trouve repères et valeurs de référence. Il connaît l'importance du règlement intérieur de l'établissement et sait en faire comprendre le sens à ses élèves. Il est capable de s'y référer à bon escient. De même, il connaît et sait faire respecter les règles générales de sécurité dans l'établissement.

Le professeur doit pouvoir établir un dialogue constructif avec les familles et les informer sur les objectifs de son enseignement, examiner avec elles les résultats, les aptitudes de leurs enfants, les difficultés constatées et les possibilités de remédiation, conseiller, aider l'élève et sa famille dans l'élaboration du projet d'orientation. Il participe au suivi, à l'orientation et à l'insertion des élèves en collaboration avec les autres personnels, d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Au sein des conseils de classe, il prend une part active dans le processus d'orientation de l'élève.

Il connaît les responsabilités dévolues aux professeurs principaux.

Il est préparé à établir des relations avec des partenaires extérieurs auprès desquels il peut trouver ressources et appui pour son enseignement comme pour réaliser certains aspects du projet d'établissement. Dans un cadre défini par l'établissement, et sous la responsabilité du chef d'établissement, il peut être appelé à participer à des actions en partenariat avec d'autres services de l'Etat (culture, jeunesse et sports, santé, justice, gendarmerie, police...), des collectivités territoriales et des pays étrangers, des entreprises, des associations et des organismes culturels, artistiques et scientifiques divers. Il est capable d'identifier les spécificités des apports de ces partenaires.

## CONCLUSION

Pour être en mesure d'assumer la mission qui lui est confiée : instruire, contribuer à l'éducation et à l'insertion sociale et professionnelle des élèves qui lui sont confiés, le professeur doit avoir bénéficié d'une formation et acquis des compétences relatives à chacun des trois aspects de sa mission.

Cependant, la pleine acquisition de compétences aussi complexes et diversifiées exige du temps et doit s'inscrire dans la durée, sur l'ensemble d'une carrière qui permettra l'affirmation progressive d'un style personnel dans l'exercice du métier. A cette fin, il est nécessaire que le professeur possède en fin de formation initiale l'aptitude à analyser sa pratique professionnelle et le contexte dans lequel il exerce. Il doit savoir que la nature des tâches susceptibles de lui être confiées, conformément aux dispositions réglementaires, peut varier au cours de sa carrière : contribution aux actions de formation continue d'adultes, à la formation des enseignants, aux actions d'adaptation et d'intégration scolaires, et aux formations en alternance.

Il doit être capable de prendre en compte les évolutions du métier résultant de l'évolution du contexte éducatif et la politique conduite en matière d'éducation. La formation initiale a développé son attention aux innovations ; il a le souci de mettre à profit les évaluations qui en sont faites pour infléchir son action.

La formation initiale du professeur doit s'inscrire dans une double finalité : la première est de conduire le futur professeur à prendre la mesure de sa responsabilité en l'aidant à identifier toutes les dimensions du métier ; la seconde est de lui donner le goût et la capacité de poursuivre sa formation, pour lui permettre à la fois de suivre les évolutions du système éducatif et de sa discipline et d'adapter son action aux élèves, très divers, qui lui seront confiés au cours de sa carrière.

# LE REFERENTIEL DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

## LES TEXTES OFFICIELS POUR LE COLLEGE ET LE LYCEE

8

Aux programmes officiels écrits dans les textes ci-après s'ajoute l'enseignement de l'histoire des Arts défini par le BO suivant :

[http://media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart\\_33090.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart_33090.pdf)

### **Au collège :**

#### ***Textes officiels pour le cycle 3***

<https://anglais-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/cycle-3-programmes>

#### ***Textes officiels pour le cycle 4***

<https://anglais-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/cycle-4-programmes>



## Au lycée :

- ✚ Classe de seconde générale et technologique

[http://media.education.gouv.fr/file/special\\_4/72/7/langues\\_vivantes\\_143727.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/special_4/72/7/langues_vivantes_143727.pdf)

- ✚ Classes du cycle terminal (1<sup>ère</sup> et terminale) séries générales et technologiques

<http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html>

- ✚ Classes du cycle terminal (1<sup>ère</sup> et Terminale)

Séries technologiques STL – STI2D – STD2A

<http://www.education.gouv.fr/cid55411/mene1104143a.html>

- ✚ Série Littéraire - Littérature étrangère en langue étrangère

<http://www.education.gouv.fr/cid53324/mene1019738a.html>

### **Epreuves du Baccalauréat**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=76422](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=76422)

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=74959](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74959)

# CONSEILS POUR REUSSIR SA RENTREE DANS L'ETABLISSEMENT

10

## □ TRES IMPORTANT ! AVANT LA 1<sup>ère</sup> SEANCE de COURS ...

Vous avez été affecté dans un établissement (collège ou lycée). En tant que fonctionnaire stagiaire vous allez être responsable d'un certain nombre de classes durant cette année scolaire.

Vous allez prioritairement vous présenter au chef d'établissement et à son équipe administrative et rencontrer le formateur tuteur qui va vous accompagner dans vos débuts dans le métier de professeur.

Pensez à poser les questions suivantes :

- Quels sont les horaires précis des cours ?
- Si vous êtes affecté en collège, les élèves se rendent-ils de façon autonome devant la salle de classe ou bien devez-vous aller les chercher dans la cour ?
- Comment se rendre dans les salles où vous dispenserez vos cours ?
- De quel matériel le département de langues vivantes dispose-t-il et comment fonctionne précisément le matériel dans les salles où vous allez travailler ?

**Attention, vous devez parfaitement maîtriser l'utilisation du matériel (vidéo projecteur, ordinateur, lecteur de CD et DVD, etc.). Vous devez avoir effectué des essais avant le 1<sup>er</sup> cours pour être parfaitement opérationnel face à vos élèves. C'est l'une des compétences que les élèves attendent de votre part : « savoir utiliser les outils de travail ».**

- Où, auprès de qui se procure-t-on le matériel nécessaire au cours ?
  - Les clefs (salles, armoires)
  - Les craies ou / et feutres
  - Les cartes ou codes nécessaires pour utiliser les photocopieurs et les ordinateurs.
- Quels manuels et cahiers d'activités sont en vigueur dans l'établissement ?
- Quelles sont les règles de fonctionnement pour l'appel de début de cours (gestion des absences et des retards) ?
- Où se procurer le règlement intérieur de l'établissement ?

**Il est impératif que vous en preniez connaissance. Il vous renseignera sur la démarche à adopter dans un certain nombre de situations auxquelles vous pourriez être confronté.**

C'est un moment très important pour la classe et le professeur. A l'issue de celle-ci, les élèves se seront fait une représentation, à tort ou à raison, de qui vous êtes en tant que professeur. Ils vont appréhender la façon dont vous gérez une classe dans le cadre de votre enseignement.

Dans leur et votre intérêt, il est souhaitable qu'ils sortent de votre cours avec une image positive de vous : vous les avez intéressés, ils ont passé un bon moment, ils ont appris quelque chose, ils vous ont trouvé sympathique, dynamique, intéressant, faisant preuve d'autorité à bon escient, bref, ils seront contents de vous retrouver pour travailler avec vous.

## Que faire pendant cette séance ?

De l'anglais naturellement !

Certes, cette séance est en premier lieu une prise de contact.

- L'entrée dans la salle est déjà une manière de faire connaissance (accueil dans le calme)
- Une présentation est incontournable ; écrivez votre nom au tableau
- La manière la plus habituelle de se présenter pour les élèves est de remplir la « traditionnelle » fiche élève. **Mais rien ne vous oblige à suivre ce « rituel » d'autant que les informations administratives sur les élèves sont disponibles dans différents points de l'établissement (Vie Scolaire, Direction, professeur principal).** Si vous l'effectuez, faites en sorte d'être renseigné sur leur pratique antérieure de la langue anglaise, leurs goûts, leurs éventuels problèmes de santé ou familiaux actuels. Une présentation à l'oral sous forme plus ludique est aussi envisageable.
- L'annonce du matériel dont ils devront disposer à la séance suivante et pendant l'année est aussi nécessaire : manuel, cahier, etc.
- La 1<sup>ère</sup> séance est aussi un moment pour préciser les exigences de travail et fixer quelques règles de vie incontournables concernant notamment la prise de parole (écoute mutuelle, auto correction, inter correction, etc.). Il faudra ensuite veiller à ce que ces règles de fonctionnement soient appliquées.
- Une brève présentation des objectifs généraux du cours est aussi judicieuse
- Une activité permettant aux élèves de pratiquer à nouveau la langue anglaise après quelques semaines de pause constitue un passage obligé. C'est le moment de réellement faire connaissance. A vous de choisir une activité avec laquelle vous pensez pouvoir les motiver au mieux.

## En résumé :

Pendant cette séance il vous faudra :

- **clarifier le contexte de travail,**
- **préciser les exigences de fonctionnement,**
- **susciter l'intérêt,**
- **et surtout faire de l'anglais avec vos élèves.**

## Le cahier de textes numérique

Chaque professeur doit renseigner le cahier de textes numérique pour chacune des classes dont il a la charge. Il s'agit là d'une obligation de service. Se reporter au texte officiel qui régit sa fonction :

<http://www.education.gouv.fr/cid53060/mene1020076c.html>

## CONSEILS pour la GESTION de CLASSE

12

### Quelques conseils :

- Canalisez l'entrée en classe.
- Saluez votre classe.
- Faites l'effort de connaître assez rapidement les prénoms ou noms de vos élèves. Vous retiendrez certains noms très facilement ; les actifs, les remuants, les bavards, ceux qui ont besoin d'un contact individualisé de fin de cours... Pensez à ceux qui sont plus discrets, ceux qui doutent et attendent d'être sollicités pour participer.
- Parlez à voix haute, sans la forcer, en articulant et avec un débit modéré. Variez les intonations vocales. Accompagnez vos paroles de gestes et de déplacements adéquats. Votre corps porte, amplifie votre expressivité vocale.
- Énoncez des consignes claires et assurez-vous de leur compréhension par les élèves ; faites les reformuler en français (dans les petites classes) ou en anglais au lycée.
- Ne répétez pas à l'infini ce que vous venez d'énoncer, exigez une écoute attentive.
- Ne vous laissez pas interrompre par des interventions sans rapport avec l'activité.
- Donnez des règles de prise de parole.
- Exigez l'écoute mutuelle des élèves et, pour la favoriser, une expression à haute voix pour la classe lors des interventions individuelles. N'hésitez pas à solliciter le groupe classe pour commenter, compléter une intervention d'élève.
- Vous souhaitez que les élèves vous écoutent, soyez aussi à leur écoute. Laissez-les s'exprimer, valorisez leurs interventions. Une réponse inattendue, ou erronée peut être source d'enseignement pour tous en cherchant par exemple ensemble ce qui est approprié dans l'intervention, ce qui est à corriger...
- Si des moments de silence, d'attention soutenue sont nécessaires, sachez aussi ménager des moments où l'élève peut se « relâcher » (par exemple lors d'un changement d'activité).
- Parlez aux élèves en les regardant.
- Prenez le soin de balayer du regard l'ensemble du groupe
- Ne donnez pas l'impression à un élève que vous ne voyez pas qu'il perturbe un camarade /le groupe classe. Un simple regard désapprouvateur ou une remarque appuyée peuvent suffire à le calmer ou le remotiver.
- Imposez votre autorité (attention pas d'autoritarisme arbitraire, pulsionnel). Le fondement de votre autorité est avant tout votre compétence, que les élèves sauront reconnaître.

Dans le cadre des activités de compréhension de l'oral :

- Attendez et exigez le silence absolu lorsque vous faites écouter un support audio ou lorsqu'un élève ou vous-même prenez la parole ; de votre côté, adoptez simultanément une attitude d'écoute en vous taisant pendant la diffusion d'un document audio, et en prenant soin de ne rien faire d'autre qu'écouter.
- Si vous souhaitez une écoute attentive et active, faites écouter de courts extraits.

Dans le cadre des activités de production :

- Sollicitez le volontariat en mettant vos élèves en confiance
- Régulez les interventions
- En cas de refus de participation, ne créez pas dans l'instant de situation de blocage, évitez la crispation ; « portes de sortie possibles » : vous sollicitez à nouveau en encourageant, vous

demandez à un camarade d'aider l'élève qui n'ose pas, vous sollicitez un autre élève en demandant à l'élève timide de venir vous voir à la fin du cours pour que vous puissiez comprendre la raison du refus, vous reprenez avec tout le groupe...

## **Attention !**

Il s'agit donc

- d'être très souple, de solliciter l'adhésion, de motiver la participation, plutôt que de l'imposer,
- de créer un climat de confiance propice au travail serein

# LA PREPARATION DE COURS

14

## □ PREPARATION D'UNE SEQUENCE DE COURS

Votre réussite au concours témoigne de l'acquisition certaine de connaissances et de savoir-faire qui doivent vous permettre de concevoir une séquence de cours. Vous allez devoir désormais concevoir, et mettre en œuvre des activités destinées à faire acquérir aux élèves des compétences culturelles, linguistiques et méthodologiques.

### Quelques conseils pour la préparation

Celle-ci nécessite :

- d'avoir consulté attentivement les programmes,
- d'avoir rassemblé enregistrements, textes, visuels liés à la thématique de séquence envisagée,
- d'avoir bien analysé les supports avant de les 'didactiser'.
- de savoir préciser les objectifs visés, les compétences à développer chez les élèves,
- d'avoir une idée assez précise des acquis sur lesquels s'appuyer,
- de savoir repérer les savoirs, savoir-faire, savoir être que l'on va faire acquérir, développer,
- de faire des choix de rappels à effectuer,
- de faire des choix d'activités réalistes et motivantes,
- de faire des choix de situations d'apprentissage cohérentes,
- de faire des choix de dispositifs d'activités (collectif, individuel, en groupe),
- d'évaluer le temps nécessaire à chaque activité,
- de réaliser la répartition en séances,
- de prévoir les modalités d'évaluations.

Dans le cadre d'une séquence, la variété des situations d'apprentissage permet le renouvellement de l'intérêt des élèves pour les activités proposées.

De même à l'intérieur d'une séance, le rythme de succession des activités permet de motiver, soutenir cet intérêt, d'éviter la lassitude.

## □ PROGRESSION

Il s'agit de construire votre enseignement dans la durée. Vous allez devoir penser une progression pour chaque niveau.

Lors de la conception d'une séquence, vous construisez une progression dans l'enchaînement des séances.

Vous allez devoir aussi élaborer une progression sur l'année scolaire (parcours de formation annuel).

Par exemple, vous allez organiser votre enseignement autour de cinq séquences a minima, mais en aucun cas vous ne devez les concevoir comme une succession de séquences indépendantes les unes des autres.

Elles vont être pensées pour permettre :

- une progression cohérente dans l'acquisition de compétences
- une réactivation, dans des contextes différents, de certaines notions travaillées précédemment
- le renouvellement de l'intérêt des élèves...

## SITES A CONSULTER

### **LE SITE DU MINISTERE de L'EDUCATION NATIONALE**

<http://www.education.gouv.fr/index.php>

### **LE BULLETIN OFFICIEL de L'EDUCATION NATIONALE**

<http://www.education.gouv.fr/bo/default.htm>

### **EDUSCOL**

<http://eduscol.education.fr/>

### **LE CENTRE NATIONAL de la DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE**

<http://www.cndp.fr/accueil.htm>

La richesse d'une documentation nationale pour tous les enseignants

### **LE SITE D'ANGLAIS DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE**

<https://anglais-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

### **LE SITE INTERLANGUES DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE**

<https://interlangues-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

### **LE SITE NATIONAL CONSACRE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN PRIMAIRE**

<http://www.primlangues.education.fr/>

## CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR L'APPRENTISSAGE / ENSEIGNEMENT DES LANGUES

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
<b>C O M P R E N D R E</b>	<b>Écouter</b>	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
<b>L I R E</b>	<b>Lire</b>	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
<b>P A R T I C I P E R</b>	<b>Prendre part à une conversation</b>	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans un pays où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un interlocuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familiales, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.





	<b>S'exprimer oralement en continu</b>	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
<b>ÉCRIRE</b>	<b>Écrire</b>	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.